

CANNABIS

Par [Profil supprimé](#) Posté le 17/03/2019 à 00h51

Bonjour

Hier je roulais en scooter 50cc et je me suis fait arrêter par les gendarmes car je n'avais pas fermé la visière de mon casque et ils m'ont fait le test salivaire qui était positif, j'aimerais savoir ce que je risque car ils vont me convoquer. A savoir que je n'ai pas le permis voiture, et que c'est la première fois que je me fait contrôler. Merci de votre réponse